

Thématique « problématique des jeunes et leur place dans la société marocaine »

Ftour-débat à l'ESSEC - Casablanca, 23 août 2011

❖ La définition de la jeunesse : une notion floue et difficilement saisissable

- Concept ayant donné lieu à une littérature abondante, mais non concordante.
- Les recherches sur ce sujet ont montré à quel point cette catégorie sociale est difficilement saisissable. Les définitions administratives, biologiques ou statistiques habituelles de la jeunesse sont jugées insuffisantes.
 - **Pierre Bourdieu**, « la jeunesse n'est qu'un mot », considérant que l'âge est «une donnée biologique socialement manipulable» : la jeunesse et la vieillesse ne sont pas identifiables dans l'absolu, car elles sont construites socialement.
 - **Thierry Blöss** : la jeunesse est considérée comme « un temps du cycle de vie décisif en matière de relation entre générations, et moins comme catégorie homogène ou spécifique».
- Plusieurs sociologues ont opté pour une nouvelle approche axée sur le concept d'« entrée dans la vie adulte » pour étudier d'abord les conditions sociales, professionnelles, matrimoniales et résidentielles d'un tel passage. Ce changement de statut se décline en deux dimensions:
 - **le passage des études au travail ;**
 - **le passage de la famille d'origine à celle que l'individu va lui-même fonder.**
- Existence de différences régionales et nationales pour ce qui est de la réalité de la jeunesse, sous l'effet de la diversité des conditions économico-politiques et socioculturelles spécifiques à chaque région et à chaque pays.
- Ce qui est certains c'est que les jeunes sont des acteurs incontournables des transformations de la société, et qu'ils sont confrontés à d'énormes difficultés tout au long de leur parcours de jeunes aussi bien en tant qu'individus qu'en tant que groupe social.

❖ L'intérêt pour la question de jeunesse est récent même au niveau international

- Intérêt récent de la communauté internationale pour le thème de la jeunesse : Programme d'action mondiale pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà, adopté en 1995 par l'Assemblée générale des Nations Unies.
- Etude prospective sur la jeunesse à l'horizon 2015 élaborée par l'ONU en 2006, révélant que :
 - Poids important des jeunes (15-24 ans) dans la population mondiale (près de 20% des habitants de la planète, soit 1,2 milliard d'individus) : la jeunesse est considérée à juste titre comme la clé du futur dans la mesure où ses aspirations à la paix, à la sécurité, au développement et aux droits de l'homme sont en accord avec ceux de la société entière.
 - L'analyse de la situation des jeunes à travers le monde montre que leur situation globale est problématique :
 - ✓ 209 millions de jeunes (15-24 ans), soit 18% de la jeunesse mondiale, vivent avec moins d'un dollar par jour ; tandis que 515 millions vivent avec moins de deux dollars par jour.
 - ✓ 113 millions ne fréquentent pas l'école et 130 millions de jeunes sont illettrés.
 - ✓ Chômage préoccupant des jeunes, notamment en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne et en Asie de l'Ouest, aggravé par une pression de plus en plus forte sur les jeunes dans un marché de l'emploi de plus en plus compétitif.
- Célébration le **12 août 2011** de la journée internationale de la jeunesse, sous le thème « Changez notre monde » : reflet de la prise de conscience de l'importance que représente les jeunes

« La communauté internationale doit continuer d'œuvrer de concert afin d'élargir l'horizon des possibilités pour ces jeunes femmes et ces jeunes hommes et répondre à leurs revendications légitimes pour la dignité, le développement et un travail décent. Ne pas investir dans la jeunesse revient à faire de fausses économies. Les investissements qui seront réalisés en faveur des jeunes apporteront de précieux résultats dans un avenir meilleur pour tous. »

*M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU
Journée internationale de la jeunesse, 12 août 2011*

❖ Absence de modèle type en ce qui concerne les politiques publiques spécifiques aux jeunes

- Les politiques publiques de jeunesse menées par de nombreux pays se caractérisent par :
 - la diversité de leurs préoccupations qui peuvent englober les préoccupations de l'insertion sociale, celles de la réussite scolaire ou encore le souci de la protection de l'ordre public.
 - l'absence d'un modèle-type ou d'une politique publique standard. Chaque pays opte pour une approche qui lui est propre pour socialiser ses jeunes selon son contexte sociopolitique et culturel.
- Les politiques publiques de jeunesse à l'échelle internationale sont marquées par les tendances majeures suivantes :
 - Les pays dont la politique nationale de la jeunesse est traitée principalement par un secteur de la jeunesse bien défini ;
 - Les pays dont la politique de la jeunesse est en partie traitée par un secteur spécialisé de la jeunesse et en partie dispersée au sein d'un certain nombre de secteurs tels que l'éducation et l'emploi (exemple la France et la Suède).
 - Les pays dépourvus de secteur de la jeunesse. Il n'y a aucune centralisation, la politique nationale de la jeunesse est attribuée aux différents secteurs traditionnels (comme l'Italie et le Danemark).
- Lorsqu'il s'agit de pays à démographie soutenue ayant des problèmes d'insertion des jeunes, les débats politiques autour de la jeunesse sont marqués par deux problématiques majeures : la formation et l'emploi.
- Quelques expériences édifiantes en matière de politiques publiques de la jeunesse méritent d'être explorées :
 - **Modèle canadien** : ouvert (réseaux représentatifs des jeunes) et participatif (débat au sein des espaces dédiés aux jeunes pour définir les priorités), tout en se basant sur la grande diversité culturelle qui caractérise la société canadienne.
 - **Modèle malaisien** : rôle clé du conseil consultatif de la jeunesse ; caractère volontariste des politiques publiques en direction des jeunes, rôle des acteurs (secteurs public, secteur privé, ONG) en matière de mobilisation des jeunes en faveur des objectifs d'unité et de sécurité nationale, de développement socio-économique et de stabilité politique.
 - **Modèle suédois** : approche intersectorielle où tous les domaines d'action en faveur des jeunes (éducation, emploi, habitat, santé...) sont coordonnés par le Ministère de la culture.

- **Modèle jordanien** : encouragement de l'initiative des jeunes en réduisant leur dépendance traditionnelle vis-à-vis du fonctionnariat, adéquation entre le marché de l'emploi et le système d'éducation et de formation.

❖ Les jeunes et politique de la jeunesse : Cas du Maroc

- Le Maroc est un pays dont la population est majoritairement jeune. Malgré le contexte de transition démographique qui caractérise l'évolution de la population marocaine, la **part des jeunes restera importante**.
 - Cette part s'établirait à 15,5% en 2025 contre 20,4% en 1982. Cette proportion passerait de 23,4% à 14,7% en milieu urbain contre respectivement 18,7% à 16,9% en milieu rural.
 - Par sexe, la transition paraît plus rapide chez le sexe féminin comparativement au sexe masculin, soit des parts respectives de 14,8% et 16,2% en 2025 contre 20,9% et 19,9% en 1982.
- Rapport du cinquantenaire de l'indépendance du Maroc : le projet de société souhaitable de notre pays ne peut être porté que par sa jeunesse. La place et le rôle de cette jeunesse conditionnent fortement la qualité du lien social et du vivre ensemble.
- Certes, amélioration progressive de la situation des jeunes marocains de 15-24 ans au cours des dernières années, quoique différenciée selon le milieu de résidence et le sexe.
- Au Maroc, la question de la jeunesse a été souvent abordée par défaut, d'un point de vue strictement sectoriel. La situation des jeunes au Maroc demeure confrontée à une multitude de problèmes :
 - **Transformations sociétales** : les jeunes sont au cœur des transformations que connaît le système des valeurs : les jeunes sont à l'origine de ces transformations et en subissent les effets : individualisme, rôle de la famille, incertitudes sur l'avenir (doutes sur l'utilité des études, effets sur les valeurs et les attitudes politiques, perte d'adhésion à l'Etat Providence)...
 - **Problème de l'emploi**, considéré à juste titre comme un nœud du futur : chômage des jeunes, dont le taux représente le double de la moyenne nationale (taux de chômage des 15-24 ans se situant à 18% en 2009).
 - ✓ Risque d'aggravation compte tenu des besoins importants en termes de création d'emploi. D'ici à 2015, la demande additionnelle sur le marché du travail est estimée à 400.000 emplois par an (contre une création annuelle moyenne actuelle de 217.000 emplois).

- ✓ Décalage persistant entre le système d'éducation et le besoin du marché du travail, avec risque d'éviction des jeunes diplômés. Cela constitue une contrainte significative en termes de cohésion sociale et de pressions migratoires.
- ✓ Remise en question de l'efficacité des dépenses publiques consacrées à l'éducation et à la formation (25% du Budget Général de l'Etat, soit environ 6% du PIB).
- **Accès réduit aux services de santé, de façon globale,** avec des inégalités structurelles existant entre jeunes urbains et ruraux : 43% des jeunes citadins consultent les services des centres de santé contre 56% chez les ruraux.
- **Faiblesse de l'infrastructure socio-éducative et socioculturelle dédiée aux jeunes** : quasi doublement du nombre de maisons de jeunes, entre 1989 et 2009, passant de 217 à 440, mais ne représentant qu'un établissement pour 14.500 jeunes, avec des disparités par région et particulièrement par milieu de résidence. Cela handicapant toute politique décentralisée et tout équilibre sur le plan spatial et social, en faveur des jeunes populations.
- **Encadrement des jeunes et leur intéressement à la chose politique** : L'intérêt des jeunes d'aujourd'hui à la politique est difficile à cerner. Malgré les chiffres avancés, l'idée de politisation ou de dépolitisation des jeunes est largement discutable. Il est à noter que les jeunes interviennent dans des contextes différents de ceux des générations précédentes (réseaux sociaux entre autres). Aujourd'hui, faire de la politique ce n'est pas restrictivement militer dans un parti politique mais c'est s'intéresser à la chose publique.

❖ **Principales conclusions :**

Importance d'un pacte sociétal dans lequel les jeunes seraient le moteur du lien social et l'accélérateur du développement du pays ; pour cela deux conditions sont requises :

- **Nécessité pour le Maroc de construire son propre modèle de politiques publiques destinées aux jeunes**, à la fois **intégrées et transversales**. Ce modèle sera opportun pour accorder à cette frange de la population une nouvelle place dans la société au sein de laquelle les jeunes qui ont besoin de visibilité, d'écoute et surtout de confiance, seraient davantage perçus comme une opportunité de développement économique, social et politique plutôt qu'une contrainte.
- Perspectives offertes dans le cadre de la nouvelle constitution : création du conseil consultatif des jeunes qui pourrait jouer progressivement le rôle de

catalyseur des politiques publiques destinées aux jeunes ; réconciliation des jeunes avec la chose politique : [article 33 de la nouvelle constitution](#).

- Le [Discours Royal du 20 août 2011](#) exhortant les partis à donner « ...la chance aux jeunes et aux femmes pour favoriser l'émergence d'élites qualifiées, à même d'apporter du sang neuf à la vie politique et aux institutions constitutionnelles ».
- Territorialisation des politiques publiques : en favorisant l'ancrage territorial des politiques publiques, la régionalisation avancée serait opportune pour rendre les territoires maîtres de leur destin, tout en réduisant l'écart de développement entre régions, condition nécessaire pour améliorer les conditions socioéconomiques des jeunes et favoriser leur plus grande implication dans la gestion des affaires locales.
- **Revoir le modèle de croissance de l'économie marocaine** dans le but d'accélérer le processus de développement du pays dans tous les domaines :
 - Faire de la poursuite de la démocratisation du pays un nouveau facteur de croissance économique.
 - Rééquilibrer le modèle de croissance à travers des contributions plus appropriées du capital, du travail et de la productivité globale et une répartition plus équitable des fruits de la croissance entre les catégories sociales et entre les territoires.
 - Améliorer le contenu en emploi de la croissance économique en vue de l'inscrire dans un processus autoentretenu : développement des branches d'activités à valeur ajoutée, promotion de l'innovation, accompagnement et renforcement des capacités des jeunes entrepreneurs.
 - Favoriser la réduction des inégalités sociales, relayée par un système de redistribution efficient pour atténuer les externalités négatives du marché (expérience pertinente de certains pays comme le Brésil : baisse de la pauvreté et élargissement de la base de la classe moyenne).
 - Relayer la politique publique de la jeunesse par une stratégie nationale de valorisation du capital humain :
 - ✓ Besoin d'indexation du système d'éducation et d'enseignement sur les choix de développement opérés par le pays. L'offre de ressources humaines qualifiées doit être modulée en fonction des besoins futurs qui seront ressentis dans le cadre des nouvelles stratégies sectorielles. L'effort d'adaptation doit aussi concerner les établissements d'enseignement et de formation à travers l'intégration des spécialisations régionales au niveau de leurs cursus. Cela concerne aussi la

valorisation des savoirs locaux et la validation des acquis professionnels par des formations qualifiantes.

- ✓ La problématique du capital humain ne doit pas être examinée en dehors des équilibres sociaux. Les couches sociales moyennes sont le vecteur de développement du capital humain. Tout déclassement social, amplifié par les inégalités régionales, entraîne par ricochet une perte du capital social et culturel. Pour cela, une politique publique en faveur de la classe moyenne constitue un ingrédient important de la politique de développement dans son ensemble.